



TERRITOIRE D'ÉNERGIE ISÈRE (TE38) RECRUTE SON/SA

ASSISTANT(E) COMPTABLE ET GESTION DU PATRIMOINE (H/F)

DANS LE CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS OU REDACTEURS
Recrutement par voie contractuelle

CONTEXTE

TE38 (Territoire d'Énergie Isère) est un établissement public regroupant la majorité des collectivités iséroises (459 communes, 14 intercommunalités dont la Métropole de Grenoble) agissant dans le domaine de l'énergie.

Pour le compte de ses membres, le syndicat réalise des travaux sur les réseaux de distribution publique d'électricité, modernise et entretient les parcs d'éclairage public. TE38 pilote également ses concessions d'électricité et de gaz ainsi que des marchés groupés de fourniture d'énergie. Enfin, TE38 mène de nombreuses actions en faveur de la transition énergétique (conseils et travaux de rénovation énergétique des bâtiments, déploiement de bornes de charge pour véhicules rechargeables et production d'énergies renouvelables).

Situé en plein cœur de Grenoble (à moins de 5 minutes de la gare, de 2 lignes de tram et des bus), vous rejoindrez une équipe dynamique d'une cinquantaine d'agents.

MISSIONS PRINCIPALES

Rattaché(e) à la Cheffe de service Finances, vous rejoindrez l'équipe afin de participer à la gestion comptable de la collectivité. Dans le cadre d'un objectif de fiabilisation des comptes et de l'inventaire physique et comptable, vous aurez également en charge une mission spécifique visant à régulariser et mettre à jour l'inventaire et l'état de l'actif :

Assurer le traitement comptable des dépenses et des recettes d'investissement et de fonctionnement, notamment en matière de travaux et maintenance de l'éclairage public :

- Contrôle des pièces comptables avant engagement ;
- Engagement des dépenses et des recettes selon leur nature comptable ;
- Gestion des actes de sous-traitance et avenants aux marchés ;
- Contrôle des pièces justificatives à l'appui des paiements ;
- Edition des mandats, titres et bordereaux dématérialisés ;
- Contrôle et suivi de la gestion des recettes (participations adhérents et autres subventions perçues par TE38) ;
- Travail en transversalité avec les services opérationnels de TE38 ainsi que la Paierie Départementale.

Assurer en étroite collaboration avec la cheffe de service une mission de régularisation par compte relative aux opérations d'ordre patrimoniales :

- Intégration préalable des frais d'études et d'insertion à l'immobilisation ;

- Régularisation en lien avec la Paierie départementale des immobilisations achevées du compte 23 au compte 21 ;
- Le cas échéant, fiabilisation et ajustement de l'inventaire :
 - Contrôle du retracement dans l'inventaire comptable des mouvements budgétaires ;
 - Établir un état des lieux sur le plan comptable partagé avec la Paierie départementale visant à identifier les écarts entre l'actif et l'inventaire ;
 - Vérification de la concordance entre les fiches d'immobilisation à l'inventaire comptable et les fiches inventaire à l'état de l'actif ;
 - Mettre à niveau les états financiers en procédant aux régularisations des écarts et en mettant à jour l'état de l'actif ;
 - Contribution à la définition du plan d'actions pour la correction des anomalies en lien avec la cheffe de service.

PROFIL RECHERCHE

- Des connaissances en comptabilité publique ;
- Une expérience d'au moins 1 an souhaité en comptabilité publique.

COMPÉTENCES & QUALITÉS

Compétences :

- Connaissances du fonctionnement des collectivités, des règles de finances publiques et de la comptabilité publique (notamment la nomenclature M57) ;
- Maîtrise des logiciels bureautiques ;
- Maîtrise des logiciels métiers :
 - Gestion financière : MAGNUS
 - Gestion des marchés : SOLON
- Gestion de projet.

Qualités :

- Goût des chiffres et de leur analyse ;
- Rigueur et sens de l'organisation du travail ;
- Autonomie et précision ;
- Qualités relationnelles fondée sur l'écoute, l'échange et le partage d'informations ;
- Goût du travail en équipe ;
- Capacité d'adaptation ;
- Ouverture d'esprit et esprit d'initiative.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Poste à plein temps basé à Grenoble, éligible au télétravail 1 jour par semaine : 23 jours de RTT (si option semaine de 40h30)

Informations complémentaires auprès de Christelle BARTS, Cheffe de service Finances, au 04.76.03.19.20

REMUNERATION

- Rémunération sur la base statutaire,
- Régime indemnitaire et complément indemnitaire variable
- Avantages sociaux suivants : Chèques-Déjeuner, participation à la mutuelle complémentaire et prévoyance, adhésion possible COS38

DÉLAIS

- Prise de poste : Dès que possible

Dossier de candidature avec CV et lettre de motivation à adresser par mail ou par courrier à Sandrine JEAN - Responsable RH - sjean@te38.fr.

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.